

De la défense compulsive et de ses incidences /
Christian Bucher. — Extrait de : Annales de
philosophie et des sciences humaines. — N° 12
(2003), pp. 87-100.

Titre de couverture : Annales de philosophie et des
sciences humaines

I. Toxicomanes. II. Comportement compulsif.

PER L1044 / FP124903P

DE LA DÉPENSE COMPULSIVE ET DE SES INCIDENCES

Kaslik, le 19 mai 2001

D^r Christian Bucher

De prime abord, cette thématique serait susceptible de faire écho à la primauté des rapports marchands qui se dessinent dans une société marquée du sceau du libéralisme économique. Car les discours libéraux en vogue prônent l'injonction de consommer, de jouir pleinement, de disposer de soi sans refrènement. Plus spécifiquement, la problématique de la dépense compulsive interpelle aussi le praticien de par ses incidences délétères en matière sociale et psychologique. Cliniquement parlant, la situation de dépense compulsive est susceptible de renvoyer à diverses configurations cliniques. Et ce, de l'exaltation maniaque quasi « pyrolytique » (sur le mode « je claquais des billets de 500 francs comme

des confettis ») jusqu'aux tourments du névrosé en passant par le tournis du joueur compulsif stricto sensu, le loser, dont la dépense faramineuse ne se réduit pas à la finance, ni ne le dispense de la souffrance, le contraignant sans cesse davantage à « payer de sa personne ». Sans occulter le radicalisme transgressif de l'ordalissant comme tel, dont la visée serait en quelque sorte rien de moins que de tenter de perdre sa chemise à la fin de sauver sa peau, la passion du jeu le préservant ici généralement de formes plus violentes d'un jeu répétitif avec la mort (cf. a contrario le patient n'ayant pu expérimenter le soir des sensations à la table de jeux d'un casino proche de Strasbourg, et ce, après un après-midi de grattage de cartes sur fond d'alcoolisation, et roulant à son retour du casino littéralement à « tombeau ouvert » ...).

Dans une telle perspective et un souci d'exhaustivité, il serait certes envisageable de réaliser un large panorama clinique, abordant tour à tour les problématiques sous un angle psychopathologique.

Cela étant, nous voudrions mettre l'accent in concreto sur la dimension addictive inhérente à certaines configurations cliniques, à partir de la notion d'« addictions sans drogue », introduite par Fenichel dès 1945 — cette formulation s'appliquant du reste plus précisément dans son texte à la boulimie et aux « affamés de l'amour » (l'expression est jolie) — cet auteur suggérant que certains comportements impulsifs répétitifs réalisaient une forme de contrainte comportementale analogue à celle de la dépendance à l'alcool ou aux drogues. Sans oblitérer le piège du surendettement, avec ses conséquences délétères en matière patrimoniale, allant jusqu'à confiner à un véritable « suicide social ».

Au reste, la problématique du surendettement peut aussi renvoyer à la dimension de la pratique des jeux d'argent comme facteur de paupérisation dans certaines couches sociales, notamment les plus modestes, en tant que ces sujets n'ayant pas les moyens d'accéder aux circuits financiers boursiers tendent à considérer les jeux d'argent en termes de formes de « placements à risque ».

1. LA DÉPENSE COMPULSIVE ET SES MULTIPLES VISAGES

au premier rang desquels :

1.1. *Le jeu addictif*

La dépendance aux jeux d'argent et de hasard semble bel et bien tenir une place privilégiée dans le champ des addictions sans toxique : c'est indéniablement une pathologie addictive générant une forte dépendance psychologique et, de surcroît, à l'instar des toxicomanies aux drogues, l'occurrence de démêlés judiciaires y est très fréquente.

Au sein de la population générale des joueurs, les descriptions classiques, en particulier de Kusyszyn (1972), opposent traditionnellement le joueur compulsif, le « perdant », taraudé par l'envie irrépressible de jouer, ne pouvant s'arrêter de parier avant que d'avoir tout perdu, au joueur occasionnel ou « social » (largement majoritaire, se caractérisant par la modestie des enjeux et une pratique récréative exempte de la dimension passionnelle, le « joueur du dimanche ») et au joueur professionnel (un peu mythique ou pour le moins mythifié) privilégiant une approche logique du jeu. Laquelle peut du reste céder le pas à la passion du jeu, un peu sur le mode du « perdre en jouant ce que l'on a gagné en trichant ».

Des passerelles existent : c'est ainsi qu'il importe de prendre en compte la dérive passionnelle de joueurs occasionnels ayant touché le gros lot, illustration de ce que « le caractère badin peut se perdre » (Fenichel) pour aboutir à une « question de vie ou de mort ».

Il importe aussi de mentionner les « succès hunters » chasseurs de succès (Bergler), dont le terrain de prédilection, dans les affaires, se rattache au domaine de la spéculation financière.

S'ajoutent à cette catégorisation très vaste, qui englobe l'ensemble des joueurs, diverses tentatives de typologie spécifiques au jeu pathologique en tant que ce champ apparaît lui-même hétérogène. A titre d'exemple nous pourrions citer la classification de Moran (1970) qui isole cinq types de joueurs : sub-culturel, névrotique, impulsif, psychopathique et

symptomatique. Classification dont les éléments permettraient d'établir une connexion entre une approche clinique et une catégorisation générale des joueurs.

Mais, surtout, six critères de définition du « vrai » joueur furent spécifiés par Bergler en 1957 :

1. Prise habituelle de risque, « un individu parie habituellement quand il a quelques dollars pour n'importe quelle occasion » (à titre d'exemples : (a) dans le film de K Reisz, « The Gambler », ce joueur qui arrête son automobile en apercevant deux adolescents s'exercer à des lancers de basket ball, pour se joindre à eux à l'effet de parier avec eux sur un lancer franc, (b) ainsi qu'un patient, agent commercial, qui relate que ses collègues et lui se lançaient « des défis », sous forme de paris sur les résultats mensuels à venir, l'entreprise fonctionnant alors comme une maison de jeux, sous la houlette de la direction, bien-sûr.

2. Envahissement de la vie par le jeu, pouvant confiner à une véritable « sidération mentale » selon les termes d'un patient.

3. Optimisme « pathologique », élément déterminant, fondamental, avec, en l'espèce, la notion d'un « contrat » signé avec le destin : « chaque joueur donne l'impression d'un homme qui a signé avec le Destin un contrat stipulant que la persévérance doit être récompensée. Avec ce contrat, imaginaire dans la poche, il plane au-dessus des objections et des arguments logiques exemplifiés par un joueur de « Rapido » en ces termes : « au pays de l'espoir, il n'y a pas de mauvais jours »

4. Incapacité subséquente à s'arrêter lorsqu'il gagne, en référence au paiement de ce contrat avec le Destin, sous l'égide de la fausse symétrie du gain et de la perte, exemplifiée par Guitry : « L'homme qui vient de gagner 1000 francs, ce n'est pas pour un billet qu'il a joué, c'est (pour) la possibilité d'en gagner cent fois plus. Il n'a pas gagné 1000 francs, IL A GAGNÉ ! Quand il perd 1000 francs, il n'a perdu que 1000 francs. Quand il gagne, il a gagné les premiers mille francs d'une fortune incalculable ... ».

5. Augmentation inexorable des mises, avec un émoussement des sensations, une sorte d'accoutumance pour faire référence aux addictions toxiques classiques.

6. Expérimentation d'une sensation intense (« frisson » du jeu) au cours de l'activité ludique. Cette « tension agréable-douloureuse » (Bergler), insistante, énigmatique, confinant à une forme de plaisir dans le déplaisir, prend le pas sur les motivations conscientes classiquement alléguées (appât du gain, distraction ...) à telle enseigne que c'est rien de moins que « le jeu pour le jeu » (Freud) qui anime le joueur dostoïevskien. Une formulation d'un turfiste invétéré : « un plaisir qui ne rend pas heureux » est aussi à prendre en compte dans cette perspective.

Et l'émotion peut culminer ... Dans la perte, c'est ainsi que « tout devient beau quand j'ai perdu, la mer, les arbres, les nuages comme si je devais jamais les revoir. Quand j'ai gagné je ne regarde rien » (Elric, interprété par J. Dutronc, in « Tricheurs » de B. Schroeder).

Effervescence contradépressive, comparable à l'élation toxique à tel point qu'apparaît validée l'expression : « se piquer des vertiges du jeu » pour le joueur addicté. « Je suis joueur, j'aime l'adrénaline qui monte », disait l'un d'entre eux et, selon un propriétaire de casinos, « je vends de l'adrénaline et c'est le client qui en fixe le prix ».

Mutatis mutandis, les critères de Bergler recourent peu ou prou ceux du DSM IV, établis en 1994 à la suite du DSM III, 1980. Et, dans la récurrence et la persistance d'un « comportement de jeu inadapté », notons tout particulièrement l'item n°3, paradigmatique des conduites addictives : « efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu ». Cet insuccès jusqu'à l'enkystement dans un système clos et paradoxal (sur le mode du « problème en tant que solution du problème », classique en matière d'addictions) pourrait être exemplifié de manière emblématique par ce dialogue en chambre ... correctionnelle entre le président : « les affaires ont remonté, mais vous avez continué à mettre de l'argent de côté [pour jouer] » et les prévenus, un couple de pâtisseries en

pleine déconfiture, de répondre du tac au tac : « oui, mais c'était pour s'en sortir ».

Plus fondamentalement, le joueur est en proie à un « vertige » qui engendre une perte de contrôle de l'activité ludique et une prise de risque excessive (la surenchère permanente, la spirale de l'escalade effrénée des enjeux). Avec la « corruption » du principe de jeu cher à Caillois — l'activité ludique, libre et séparée, cédant le pas à la contrainte et l'envahissement de la réalité quotidienne, à l'aune de la dérive de l'évasion à l'obligation, du divertissement à la passion agissante — , s'avère la distorsion du hasard pour le joueur compulsif (à cet égard, cf. les classiques distorsions cognitives, certes, mais aussi, plus fondamentalement ce qui va suivre ...).

Lequel hasard, sollicité répétitivement, est rien moins que hasardeux et rien de moins que captatoire pour le joueur happé dans la spirale addictive.

Rien moins que hasardeux, en référence à Tostain, développant dans son essai psychanalytique du joueur, en 1967, que pour ce dernier, le hasard n'est — précisément pas — quelque chose de hasardeux ... mais « cet Autre supposé savoir auquel il peut se fier, se confier ». Mais aussi rien de moins que captatoire pour le joueur, soumis à l'arbitraire en remettant au hasard le choix de la décision.

Psychopathologiquement parlant, les dettes pécuniaires vertigineuses apparaissent articulables dialectiquement au vertige de la Dette, symbolique s'entend, dont le sujet est « responsable comme sujet de la parole » (selon les termes de J. Lacan). Et dont il tente inlassablement de s'acquitter (R. Gori) en tant que payer, étymologiquement, c'est pacifier, et « s'acquitter de ses dettes, payer tout simplement, c'est renouveler sans cesse un processus de pacification, le paiement d'une dette infinie à laquelle on ne peut se soustraire ». Encore faut-il que l'histoire du sujet soit en mesure de lui donner accès à cette fonction neutralisante.

Dette impayable, certes, jusque dans la dimension argotique, comique, à connotation farcesque, de ce terme (selon une remarque pertinente de J-J

Rassial). Avec les dettes abyssales contractées, l'argent perd sa fonction d'équivalent général. Quelque chose de vertigineux émerge dans ce tourbillon ... Et le vertige, n'est-ce pas à la fois (Kundera) « l'ivresse de tomber » et « l'art de rester debout »... chez le joueur endetté, en payant, certes, mais avec l'argent des autres, de tous ces petits autres, éblouis par le grandiose de son combat avec le hasard. (« ils jouent à travers moi » déclarait l'un d'entre eux)

De manière générale, il est apparent que l'émergence des complications médico-légales est corrélée avec les temps forts de la trajectoire évolutive du joueur compulsif avéré, avec une succession de trois phases stéréotypées (gain, perte, désespoir), s'échelonnant sur une durée d'une dizaine d'années, où la confrontation à la loi vient parachever ce parcours, en réalisant une forme de mise en scène de l'avidité, de la dette et de la mort, spécifique des conduites addictives (Pediñelli).

Happé par une jouissance mortifère, le joueur « pathologique » est en effet entraîné dans la spirale de l'escalade effrénée des enjeux, traduisant la dérive du plaisir à la jouissance, où la béatitude narcissique du gain le dispute à la délectation morose de la perte : car l'important n'est pas ici de gagner, mais de transformer le hasard en destin, en tant que, selon R. Caillois, (11), « l'aléa marque et révèle les faveurs du destin ». Au reste, Fenichel pointait la « croyance du joueur typique en son droit de demander une protection particulière au destin. Jouer est pour lui une tentative magique d'obliger le destin à faire son devoir. Cependant, le jeu est un combat contre le destin ».

Simple usufruitier de son gain (selon une formule de C. Landman), subjectivement parlant, le joueur ne pourra que le remettre en jeu ... et perdre.

Sous l'empire de l'hébétude narcissique, se fissure l'armature symbolique et se brouillent les repères à la table de jeu. Le pactole est entaché d'un soupçon d'irréalité et le joueur ne s'éprouve qu'usufruitier (selon une formule de C. Landman) de ce gain mirifique, et non pleinement propriétaire

(« un gain qui n'est pas un gain » énonçait l'un d'entre eux). Et la phrase fameuse de Goethe (in *Faust*) : « Ce dont tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder » donne la mesure ou plutôt met en relief la démesure des embarras du joueur addicté aux prises à cette manne céleste.

Au demeurant, ceci n'est pas sans évoquer la phrase de Freud, au détour d'une lettre adressée à Romain Rolland (1936) :

« Tout se passe comme si le principal dans le succès était d'aller plus loin que le père et comme s'il était toujours interdit que le père fut surpassé ». En tant que « voie courte » vers la fortune, mais nécessairement infructueuse à mesure que la partie se prolonge, les jeux d'argent et de hasard constituent assurément un excellent dispositif en la matière.

Avec la surenchère des enjeux « la chasse » et l'accentuation concomitante des prises de risque, s'amorce la phase de perte, véritable « ordalie compulsive » où le joueur tente sans cesse de « se refaire » ; projet dont on mesure, en le prenant à la lettre, l'extravagance. Bergler avait du reste relaté la note de plaisir dans le déplaisir inhérente au frisson du jeu (tension agréable-douloureuse « un plaisir qui ne rend pas heureux » selon la formule d'un turfiste invétéré) et ce, sous les espèces d'une tension agréable-douloureuse, ressortissant à la jouissance.

Phase de perte qui n'est aussi rien de moins qu'une forme exquise mais funeste de mendicité : tous les subterfuges sont bons, entre contes et mécomptes, afin de se procurer l'argent nécessaire au jeu et lui seul, argent immédiatement réinjecté dans le processus « ludopathique » (6). Entourage subjugué et subverti : victime ou complice ? Ou bien dupe consentante ? Car le milieu familial est comme suspendu aux oscillations des paris du joueur, phénomène se superposant à l'attente fiévreuse de l'arrêt du sort de ce dernier ...

Et la subsidiarité de la dette qui émerge dans l'échiquier familial est exemplifiée par le discours, ce père ouvrant répétitivement la porte de son appartement aux huissiers pourchassant son fils criblé de dettes : « Je suis le successeur en dettes de mon fils ».

Et, s'agissant de la mise en œuvre de procédures de désendettement, et de leurs incidences subjectives, un patient happé dans la spirale addictive s'exclamait à propos de l'application d'une procédure de faillite civile, « on efface tout et on recommence » ! (de l'ambiguïté de l'expression : repartir à zéro !).

Enkysté dans un « système clos et paradoxal où le jeu lui semble la seule solution pour échapper aux conséquences néfastes du jeu » (sur le mode du « oui, mais c'était pour s'en sortir » de ce couple de pâtisseries en pleine déconfiture), le joueur compulsif ne peut indéfiniment se soustraire à la souffrance intense, et aux complications médico-légales, qui marquent l'aboutissement du processus évolutif décrit par Custer. Avec l'accentuation paroxysmique — jusqu'à la frénésie — des activités de jeu, et l'accroissement incessant des difficultés relationnelles et professionnelles, se dessine l'isolement du joueur, criblé de dettes, dont la désinsertion confine à la marginalisation.

Un « temps de plomb », l'expression est de Hölderlin, assombrit l'univers du joueur dont la fortune est évaporée. Priment désormais exhaustion et déréliction, massives, contraignant le joueur criblé de dettes, à découvert, à une course folle sans issue, émaillée de démêlés judiciaires. Lesquels concernent aussi bien la matière civile (manœuvres dolosives) que pénale (abus de biens sociaux, escroquerie, abus de confiance, faux en écriture...).

Ainsi entre défi, déni et délit, s'avère l'inlassable et vaine tentative de réduire la dette — intergénérationnelle s'entend — à une simple affaire d'argent.

1.2. La frénésie d'achats

Ici, a contrario de la dimension sulfureuse des jeux de hasard (laquelle tend du reste à s'estomper dans le processus de massification et d'industrialisation des conduites ludiques, le parieur turfiste devenant ainsi de plus en plus « un consommateur comme les autres » selon un dirigeant du PMU, (idem pour les adeptes des machines à sous) le support de la conduite addictive, en l'espèce, le comportement d'achat, est « socialement correct »,

promu, valorisé, au sein de la société de consommation. Et la « buying spree » prend l'ampleur d'un phénomène sociologique en Amérique du Nord. Avec, à la clef, selon la formulation de cliniciens d'Outre-Atlantique, un « comportement d'achat inapproprié et une tendance répétitive aux dépenses provoquant des conséquences négatives au niveau personnel, familial et social ».

S'adonner aux achats addictifs, c'est surtout expérimenter un « besoin irréprensible », un état de tension préalable qui est pallié par la commission de l'acte d'achat, concomitant de l'éprouvé d'une prime de plaisir éphémère ... jusqu'à la prochaine réapparition de l'envie d'acheter ... Avec au final, une accumulation de choses inutiles et une situation financière catastrophique. Et une faille narcissique toujours béante.

Mc Elroy et al ont tenté d'élaborer une critériologie (1994) en s'attachant aux pensées envahissantes et gênantes concernant les achats, impulsions d'achats vécues comme irréprensibles, intrusives et dépourvues de sens (soit dit en passant, cette touche d'insolite ne serait-elle pas le reflet d'une forme d'égo-dystonie !), achats fréquents supérieurs aux capacités financières, achats fréquents d'objets inutiles. Ces pensées, impulsions, comportements provoquent une gêne marquée, font perdre du temps ou perturbent sensiblement le fonctionnement social ... Et ce comportement d'achat excessif n'est pas consubstantiel d'une phase maniaque ou hypomaniaque ...

À première vue, une « addiction » à la dépense en dehors de toute dimension ludique. Encore que ...

De tels comportements seraient plus fréquents chez les femmes que chez les hommes (9/1) contrairement au jeu pathologique (habituellement estimé à 1/5). Et volontiers associés à la dépression et, dans une moindre mesure, à la dépendance alcoolique ou aux drogues illicites. De telles conduites sont évidemment favorisées par l'usage des cartes de crédit et représentent une cause non négligeable de surendettement.

Cliniquement parlant, elles sont surtout à distinguer des achats inconsidérés et excessifs, constitutifs de l'accès maniaque, pouvant du reste

imposer une hospitalisation d'urgence et une sauvegarde de justice. Ils ne s'accompagnent ni d'une lutte anxieuse, ni de culpabilité subséquente et sont strictement concomitants de l'épisode (disparaissant ensuite). En matière de diagnostic différentiel, les schizophrénies (délirantes ou déficitaires) et états démentiels débutant ne sont évoqués que pour mémoire. En revanche, l'occurrence d'états dépressifs dans l'histoire de ces sujets révèle que ce comportement est à visée contra dépressive, réminiscence d'une période idéalisée de l'enfance où la patiente ne manquait de rien ...

Certes, en termes de troubles de la personnalité sous-jacents aux conduites d'achats excessifs, irrépessibles, d'allure addictive, une dysmaturité affective, une tonalité impulsive, une fragilité des assises narcissiques, sont notées. Cela étant, les objets achetés avèrent une valorisation de l'image du corps, une composante hystérique plus affirmée chez la femme (vêtements, produits de beauté, chaussures mais aussi appareils ménagers, meubles) que chez l'homme (ce qui n'est guère surprenant en soi) où prévalent, outre les vêtements, le matériel vidéo, hi-fi ou informatique ainsi que, bien sûr, voitures et accessoires automobiles, objets rarement utilisés au demeurant. Pour ce qui concerne l'homme, n'avons-nous pas affaire au demeurant à ce qui sera bientôt le comportement « normal » dans le social marchandisé ?

Chez la femme, en revanche, se développe une dialectique assez subtile entre l'exposer au regard de l'autre et le garder pour soi (les garder un peu pour soi avant de les exposer au regard de l'autre) ; essayer de ne pas être à découvert, secret (versus son mari) dans le faire semblant et confidences de femmes entre elles ; éphémère prime de plaisir, à renouveler pour y goûter à nouveau, l'envie première (favorisée par les cartes de crédit, la technologie offre ici une opportunité) est bel et bien de dépenser de l'argent et non de trouver l'objet ; quelques objets coûteux, chers, autour d'une trame sérielle (mêmes accessoires, ligne couture), des boutiques de luxe de prédilection ...

Après l'achat, elle dira se sentir mieux transitoirement, séductrice, entreprenante ...

Néanmoins, au final, accumulation de choses inutiles et situation financière catastrophique. Et une faille narcissique toujours béante ...

Cela étant, pas de mise en jeu radicale du type ordalique, de sollicitation radicale de la chance, de « quitte ou double », à l'instar du joueur ...

1.3. Les adeptes des ventes aux enchères

La ferveur de certains adeptes des ventes aux enchères, véritables « enchérisseurs pathologiques » fait écho à la problématique des jeux et des achats compulsifs. En l'espèce, nous faisons référence au cas d'un joueur dépendant ayant abandonné la pratique des jeux de casino pour s'abandonner au frisson procuré par l'escalade des enchères publiques (la nature des objets mis à prix étant évidemment contingente, ils ne sont du reste généralement pas conservés par l'acquéreur, mais distribués à des proches). De telles conduites mériteraient d'être investiguées : formes associées et/ou de passage, à l'intersection des achats et du jeu pathologique. Ce patient pointait ainsi l'analogie des salles de vente et des salles de jeu, en référence à la suspension du temps : « les salles de ventes sont comme les salles de jeu : le temps est suspendu au marteau du commissaire priseur, et c'est dans cette attente que réside le frisson ». L'ensemble réalise un jeu complexe, avec l'intrication de l'aléa, de la rivalité compétitive, du simulacre (jeux d'apparence et d'apparat, ne se dévoiler qu'au dernier instant ou a contrario y aller juste pour faire monter les enchères, théâtralisation) et l'ilinx, culminant dans cette attente du verdict.

2. EXTENSION DU DOMAINE DE L'ADDICTION

Ou bien a contrario affadissement de ce concept. Car, de nos jours, les cartes se brouillent, avec la médiatisation appuyée des « passions dangereuses », dans une série allant du chocolat (!) à l'héroïne, en passant par la frénésie d'achats évoquée plus haut, mais aussi « l'addiction » à l'Internet ou aux jeux vidéo (dont on désigne les adeptes forcenés sous le terme de hard gamer) ... Au risque d'une banalisation : ces « addictions de la vie quotidienne », comportements gênants et fréquents, sont-elles encore

vraiment des addictions ? Et ce, en référence à son acception initiale : « donner son corps en gage pour une dette impayée », impliquant de ce fait une mise en jeu radicale, vitale, du sujet, réalisant une forme d'ordalie compulsive. Ou bien se résument-elles, prenons l'exemple de la participation à des forums de discussion sur le « net », à un succédané appauvri de relations affectives ou sociales ?

Bien sûr, on peut repérer une analogie plus féconde avec le jeu dans le domaine de la spéculation financière, le profil psychologique de certains « traders » ou « golden boys » apparaissant bel et bien superposable à celui du « success hunter » défini par Bergler. Et la relation du sujet au risque, élément crucial en clinique, tend à devenir un élément important de recherche en sciences économiques, à la suite de la théorie des jeux de Von Neumann et Morgenstern.

A l'inverse, la reconnaissance d'une composante véritablement addictive intrinsèquement à la passion du jeu est manifeste aussi bien dans le versant descriptif privilégiant les mécanismes de surenchère et les traits ordaliques, que dans le discours de Freud lui-même, en l'espèce son texte fameux (1928) sur « Dostoïevski et le parricide ». En effet, au fil des lignes, l'expression « Spielsucht » — littéralement l'addiction au jeu — prime celles, plus conventionnelles, de « Spielzwang » (compulsion du jeu) et « Spielwut » (fureur du jeu), qui sont dépourvues de cette connotation d'assuétude toxicomaniaque.

Et Fenichel (1945) formule de manière assez fine la dérive du plaisir à la jouissance qui happe le sujet confronté au jeu, « combat contre le destin », aboutissant à un enjeu vital, subjectivement parlant : « sous la pression des tensions internes, le caractère badin peut se perdre ; le Moi ne peut plus contrôler ce qu'il a mis en train, et est submergé par un cercle vicieux d'anxiété et de besoin violent de réassurance, angoissant par son intensité. Le passe-temps primitif est maintenant une question de vie ou de mort ».

En d'autres termes, la dimension impérative de la passion prime la composante interrogative du jeu : défiant les « lois mécaniques » du hasard,

la joueuse somme l'Autre de se manifester et de lui signifier son droit à l'existence, dévoilant ainsi les termes d'une mathématique terrifiante de la relation à l'Autre, placée sous le joug de la procédure ordalique. Cette relation intense du sujet au risque ne doit pas être oblitérée sous prétexte d'une extension trop floue du domaine de l'addiction au quotidien sociétal (« les addictions de la vie quotidienne »).